

VISA INVITATION

Avertissement : L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation ou des garanties supplémentaires, s'on le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être apostillés.
- Tous les documents fournis en langue arabe doivent être traduits en Italien (par un traducteur assermentés).
- **Tout le dossier doit être photocopié.**

1	☐	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	☐	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, en couleurs, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	☐	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 3 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	☐	Preuve de résidence (pièces justificatives supplémentaires pour les ressortissants étrangers résidant au Maroc) Carte de résidence au Maroc (ou preuve de la demande de carte) .
5	☐	Réservation du billet aller-retour ayant comme destination la localité de l'organisme invitant ou preuve de la disponibilité de moyens de transport personnels.
6	☐	Lettre d'invitation de la part d'un organisme Italien dûment signée par le signataire de l'organisme et la copie de la pièce d'identité du signataire de l'organisme La lettre d'invitation de l'organisme invitant en Italie devra mentionner : • Le nom et prénom de l'invité • La durée prévue du séjour • La finalité du séjour • L'adresse pendant le séjour en Italie • Le programme du séjour en Italie • L'éventuelle prise en charge des frais de voyage et de séjour.



7	☐	Note verbale (uniquement dans le cas d'invitation officielle) ou ordre de mission délivré par la ou les autorités concernées du pays d'origine attestant : L'identité du demandeur (c'est-à-dire la personne qui effectue le voyage officiel), l'intitulé officiel de sa fonction, l'objet du voyage, la durée du séjour envisagé, le lieu de séjour du demandeur.
8	☐	Assurance de voyage L'assurance voyage doit : • Être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour • Couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euro minimum • Couvrir toute la durée de votre séjour.

Documents supplémentaires à fournir par les salariées :

1	☐	Attestation d'emploi ;
2	☐	Attestation de déclaration de salaires à la CNSS ;
3	☐	Trois derniers bulletins de salaire (originaux) ;
4	☐	Relevés bancaires (originaux) pour les six derniers mois ; et/ou
5	☐	Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (Par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière);
6	☐	Pour les salariées étrangères, contrat de travail portant le cachet du ministère du travail. (Non applicable aux ressortissants de la Tunisie, de l'Algérie ou du Sénégal)

Documents à fournir par les commerçants et hommes/femmes d'affaires :

1	☐	Bulletin n° 7 (« registre du commerce ») délivré par le tribunal de commerce ou de première instance ;
2	☐	Statuts de la société marocaine (document original) ;
3	☐	Déclaration d'impôt sur le revenu (IGR) de la société marocaine pour l'année en cours (original);

4	☐	Déclaration d'affiliation à la CNSS;
5	☐	Relevé du dernier paiement en date des autres impôts payés par la société marocaine (original);
6	☐	Relevés bancaires relatifs au compte personnel du demandeur pour les trois derniers mois (originaux);
7	☐	Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).

Les documents à fournir par les fonctionnaires :

1	☐	Attestation de travail ;
2	☐	Copie recto verso de la carte de la CNOPS ;
3	☐	Trois derniers bulletins de paie (originaux) ;
4	☐	Relevés bancaires (originaux) pour les six derniers mois ; et/ou
5	☐	Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).

Documents à fournir par les Professions réglementées par un ordre professionnel (médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, avocats, architectes) :

1	☐	Carte professionnelle du demandeur ou attestation délivrée par l'ordre professionnel, selon le cas ; et/ou
2	☐	Attestation d'inscription à la taxe professionnelle ;
3	☐	Relevés bancaires (originaux) pour les six derniers mois ; et/ou
4	☐	Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière).

Documents supplémentaires à fournir par les demandeurs mineurs (moins de 18 ans) :

1	☐	Autorisation parentale pour le voyage : Le document doit être signé par les deux parents lorsque le demandeur mineur voyage seul ou est accompagné par un tuteur. Le document doit être signé par le parent qui n'accompagne pas le demandeur lorsque le mineur voyage avec l'un de ses parents.
2	☐	Autorisation d'accompagnement pour les mineurs de moins de 14 ans : Le document doit être signé par la personne responsable de l'accompagnement du mineur pendant le voyage, accompagné d'une copie du passeport de cette personne.
3	☐	Documents du garant : Prise en charge de la part du garant ; Attestation de lien de parenté avec le garant ; Copie de la carte nationale du garant ; Preuve financière (se référer au points pour les documents supplémentaires pour salariés/homme/femme d'affaires/fonctionnaires/Professions réglementées par un ordre professionnel) .

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. L'Ambassade se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 [Regolamento generale sulla protezione dei dati \(UE\) 2016/679](#).

Date	Signature	Officier Signature



Ambasciata d'Italia
Rabat

POUR USAGE INTERNE SEULEMENT

VISA INVITATION

The Embassy reserves the right to request additional documentation or guarantees whenever necessary for the evaluation of the application.

Documents must be submitted:

- In the indicated order.
- All documents must be apostilled and translated into Italian by a sworn translator.
- The entire application file must be photocopied.

1	☐	Original visa application form duly completed and signed.
2	☐	Passport photograph (3.5 x 4.5 cm, ICAO compliant, taken within the last 3 months).
3	☐	Passport valid for at least 3 months beyond the requested visa expiry date, plus copies of the first two pages and previous Schengen visas if applicable.
4	☐	Proof of residence in Morocco (residence permit or proof of application) Only for non-Moroccans applicants.
5	☐	Round-trip flight reservation to the headquarters/location of the inviting organization in Italy, or proof of availability of private transportation.
6	☐	Invitation letter from an Italian organization, duly signed by its representative, together with a copy of the signatory's identity document. The letter must indicate: full name of the invitee, intended duration of stay, purpose of stay, address during the stay in Italy, stay program, and any coverage of travel and accommodation expenses.
7	☐	Verbal note (for official invitations only) or mission order issued by the competent authorities of the country of origin, indicating the applicant's identity, professional status, purpose of the trip, intended duration of stay and place of stay.
8	☐	Travel insurance valid for the Schengen Area covering medical and repatriation expenses of at least €30,000 and the entire duration of the stay.

Additional documents for employees:

1	☐	Employment certificate.
2	☐	CNSS income declaration certificate.
3	☐	Last three original payslips.
4	☐	Original bank statements for the last six months.
5	☐	Other proof of property ownership or means of subsistence.
6	☐	For foreign employees: employment contract stamped by the Ministry of Labour (except citizens of Tunisia, Algeria and Senegal).

For company owners and entrepreneurs:

1	☐	Certificate No. 7 (Commercial Register).
2	☐	Original articles of association of the Moroccan company.
3	☐	Current year's IGR tax declaration.
4	☐	CNSS registration declaration.
5	☐	Proof of latest tax payments.
6	☐	Original bank statements for the last three months.
7	☐	Other proof of assets or means of subsistence.

For public sector employees:

1	☐	Employment certificate
2	☐	CNOPS card copy
3	☐	Last three payslips
4	☐	Last six months of bank statements

5	☐	Other proof of assets/means of subsistence.
---	--------------------------	---

For regulated professions (doctors, surgeons, dentists, pharmacists, lawyers, architects):

1	☐	Professional card/certificate and/or
2	☐	Proof of registration with the professional association
3	☐	Bank statements for the last six months
4	☐	Other proof of assets/means of subsistence.

Additional requirements for minors under 18:

1	☐	Parental travel authorization signed by both parents when the minor travels alone or with a guardian; or by the non-accompanying parent when traveling with one parent.
2	☐	Authorization for accompanying minors under 14 years old , signed by the responsible accompanying person, together with a copy of that person's passport.
3	☐	Guarantor documents: guarantee, proof of relationship, copy of national identity card, and proof of financial means.

acknowledge that my visa application may be refused if I fail to provide all required documentation. Submission of a complete application does not guarantee issuance of a visa. The passport will be returned only after a final decision has been taken. The Embassy reserves the right to request a personal interview or any additional documentation.

I further declare that I have read the privacy notice regarding the processing of personal data for visa issuance pursuant to Regulation (EU) 2016/679 (GDPR). [Regolamento generale sulla protezione dei dati \(UE\) 2016/679](#).

Date	Signature	Officier Signature



Ambasciata d'Italia
Rabat

FOR INTERNAL USE ONLY